

temps en temps des correspondances sur l'enseignement. Nous connaissons trop bien quelle somme de travail doivent faire les instituteurs qui veulent remplir consciencieusement leur devoir et tenir leur école sur son bon pied, pour les accuser d'apathie; néanmoins, il nous semble que ceux qui ont une plume facile, — et nous en connaissons plusieurs, — pourraient de temps en temps, sans nuire à leurs classes, exposer leurs méthodes, faire bénéficier leur confrères du fruit de leur expérience que leur apporte le travail de chaque jour. D'ailleurs ce serait un excellent moyen d'utiliser leur talent et d'attirer sur eux l'attention des autorités. Plus tard, lorsqu'une place officielle deviendrait vacante, celui qui se serait fait connaître par ses écrits, aurait beaucoup plus de chance de l'obtenir qu'un autre dont le public ignorerait l'existence.

Nous adressons donc aujourd'hui, en toute confiance, notre journal à nos anciens lecteurs avec l'espoir qu'il lui accorderont le même accueil sympathique qu'ils ont accordé l'année dernière à l'*Éducation primaire*, et nous espérons que chacun s'empressera de nous envoyer le montant de son abonnement pour nous permettre de payer nos frais d'impression. Quant à ceux qui ne voudraient pas le recevoir, ils auront la complaisance de nous le renvoyer immédiatement, car autrement nous serions forcés de les continuer comme abonnés.

## ACTES OFFICIELS

### NOMINATIONS.

Ministère de l'Instruction publique. — Nominations de Commissaires et Syndics d'écoles.

En vertu de l'arrêté de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en Conseil en date du 16 décembre 1880, et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés de faire les nominations suivantes, savoir :

### Commissaires d'écoles.

Comté de Rimouki, Saint-Donat. — M. Martial Rérubé, en remplacement de M. Joseph Cantin.

Comté de Drummond, Saint-Cyrille de Wendover et Simpson. — MM. Pierre Valois et Joseph Jannel, en remplacement de MM. Pierre Guèvremont et Joseph Martel, dont l'élection a été annulée par un jugement rendu le quatre novembre dernier, à la Cour de Circuit du comté de Drummond.

Comté de Témiscouata, Rivière du Loup (paroisse). — M. Joseph Morneau, en remplacement de M. Alexis Malenfant.

Comté de Berthier, Saint-Michel des Saints. — MM. Michel Sanders, George Armand, Camille Ferland, Isaac Ethier et Ludger Morissette, vu qu'il n'y a pas eu d'élection.

Comté de Bonaventure, Paspébiac. — M. Placide Aspirot, fils, en remplacement du Révd. M. Cyprien Larivée, et M. Louis Huard, en remplacement de lui-même.

Comté de Kamouraska, Sainte-Anne Lapocatière No. 1. — M. Luc Pelletier, en remplacement de M. Antoine Dionne, décédé.

Comté de Richelieu, Sorel, (paroisse). — MM. Ignace Cournoyer et Pierre Gaulbois, en remplacement de MM. C. Cournoyer et Paul Cournoyer.

### Syndics d'écoles.

Comté d'Ottawa, Buckingham. — M. Robert Donaldson, en remplacement de M. George Lucan Parker, dont l'élection a été annulée le quinze octobre dernier, par un jugement de la Cour supérieure du district d'Ottawa.

Comté de Bonaventure, Paspébiac. — M. Ang Joseph, fils, en remplacement de M. Benjamin Joseph.

Comté de Gaspé, Percé. — M. Abraham Lenfesty, en remplacement de M. George Lenfesty.

## PÉDAGOGIE

Conférence sur l'uniformité de l'enseignement, par M. J. B. Cloutier, au Congrès pédagogique de Montréal.

*Monsieur le Président, Monseigneur,  
Mesdames et Messieurs,*

Ce n'est pas sans hésiter que j'ai accepté la tâche difficile et onéreuse d'adresser aujourd'hui la parole à cette intelligente assemblée, mais j'aurais cru faillir à mon devoir, manquer aux conve-